



HAL
open science

Licence Géographie et aménagement

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géographie et aménagement. 2017, Université de Lorraine. hceres-02026946

HAL Id: hceres-02026946

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026946>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Géographie et aménagement

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Géographie et aménagement* de l'Université de Lorraine est une formation généraliste de premier cycle présente sur les sites de l'Université de Metz et de l'Université de Nancy.

Elle s'articule en trois parcours :

- le parcours *Métiers de l'aménagement et de l'environnement (MAE)*, orienté vers la formation aux métiers de l'aménagement, de l'urbanisme et de la gestion de l'environnement;
- le parcours *Géographie, histoire et enseignement (GHE)*, orientée vers les métiers de l'enseignement;
- le *Parcours franco-allemand*, orienté vers la formation d'enseignants bilingues, proposé uniquement sur le site de l'Université de Metz, en partenariat avec l'Université de Sarrebruck en Allemagne.

Les parcours se distinguent à partir de la seconde année de licence (L2), mais des enseignements d'ouverture sont prévus dès la première année (L1) pour les étudiants qui se destinent au parcours *GHE*.

Analyse

Objectifs
<p>La formation en géographie, clairement présentée, permet une bonne préparation des étudiants à l'acquisition des connaissances nécessaires de la discipline tant dans sa globalité que dans sa diversité. Elle permet la poursuite des études soit vers des masters soit vers diverses licences professionnelles (LP). Les débouchés professionnels correspondent à la formation.</p> <p>Le dossier envisage la discipline géographique dans sa de façon complète. Il insiste sur les enjeux de la compréhension de la complexité territoriale en fonction de la relativité des échelles d'analyse. Il prend en compte l'évolution des outils disciplinaires, en particulier les usages du numérique.</p>

Organisation
<p>La L1 aborde toutes les facettes d'une approche scientifique de la discipline (géographie humaine, géographie physique et aménagement). Les enseignements sont approfondis progressivement en L2 et troisième année de licence (L3). Dès la L2, les étudiants ont le choix d'une spécialisation, grâce à un triple parcours, dont les deux premiers sont communs à Nancy et Metz et le troisième spécifique à Metz :</p> <ul style="list-style-type: none"> * <i>Géographie, histoire et enseignement (GHE)</i> * <i>Métiers de l'aménagement et de l'environnement (MAE)</i> * <i>Parcours franco-allemand (PFA)</i>, uniquement à Metz, en alternance avec l'Université de la Sarre, partenaire du PFA. <p>Au sein de ces parcours, certaines unités d'enseignement (UE) sont mutualisées. La structure est claire et ne déroge pas à la règle. Elle est progressive et permet un choix, toujours possible, entre une spécialisation géographique et une réorientation, notamment vers l'histoire grâce aux UE dites unités d'ouverture (UEO), qui est facilitée par l'équilibre entre les quatre périodes historiques. L'articulation des enseignements tient compte de la diversité des contenus de la discipline et des échelles d'analyse. Elle intègre à tous les niveaux de la licence des enseignements techniques et des enseignements de langue. Les trois parcours spécifiques permettent de mener à bien le projet professionnel des étudiants sur les deux sites, bien que le <i>Parcours franco-allemand</i> ne soit présent que sur le site de Metz.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation a mis à profit les réseaux établis et les héritages scientifiques de chaque site universitaire pour renforcer l'ancrage régional de la formation. Elle tient compte des préoccupations socio-économiques de la région et tend à répondre aux besoins régionaux d'accès à la formation pour ceux qui souhaiteraient exercer un métier lié à l'aménagement du territoire et à l'environnement. Ce que confirment les débouchés existants et les liens établis avec quelques grandes entreprises (Saint-Gobain). Pour autant, elle perpétue un dialogue et une coopération avec les départements d'histoire en son sein, notamment pour faciliter la préparation aux concours d'enseignement. L'Université souhaite, en outre, développer des coopérations avec les universités de Strasbourg et de Reims Champagne-Ardenne. Exception faite de la coopération entre le site de Metz et l'Université de la Sarre, l'Université de Lorraine demeure trop enfermée dans son cercle régional. Les coopérations scientifiques avec d'autres laboratoires en France et à l'étranger pourraient être également mises à profit. Les collectivités locales et les structures associatives impliquées dans l'aménagement du territoire (comme les Pays par exemple) pourraient être davantage sollicitées dans le cadre de partenariats.</p>
Equipe pédagogique
<p>La composition de l'équipe pédagogique est diverse et équilibrée entre les composantes et les établissements en fonction de leur potentiel. Sur les 28 enseignants-chercheurs (EC) sur les deux sites, il n'y a que sept professeurs (PR), proportion relativement faible, mais ils interviennent relativement peu en licence. Aux deux équipes de Metz (13 EC) et de Nancy (15 EC), se joignent des maîtres de conférences (MCF) venus d'autres départements, des professeurs du secondaire, des doctorants, ainsi que des professionnels extérieurs non-enseignants (urbanistes, ingénieurs, etc.), cependant bien plus nombreux à Nancy qu'à Metz. On notera que la totalité des enseignants-chercheurs relèvent de la section 23 du conseil national des universités - CNU (Géographie physique, humaine, économique et régionale), la section 24 (aménagement de l'espace et urbanisme) n'est pas représentée. Quatre enseignants-chercheurs, maîtres de conférences se répartissent la responsabilité de la formation et de ses parcours, deux sont localisés à Nancy, deux à Metz. Le fonctionnement des équipes pédagogiques est décentralisé sur les deux sites par des conseils locaux de département et des commissions préparatoires à la tenue des jurys d'examen ; les responsables de la formation se réunissent plusieurs fois par an, notamment à l'occasion de la tenue des jurys d'examen et des conseils de formation, qui pour ces derniers sont composés des responsables de licence, de représentants des étudiants des deux sites, des professionnels extérieurs, des services de la scolarité et de l'orientation. Les équipes pédagogiques sont complétées à la marge, par des professionnels extérieurs, intervenant en fonction de leurs compétences et des objectifs de la formation. Cependant, les tableaux de présentation amalgament les professionnels, les doctorants et post-doctorants, ainsi que les enseignants-chercheurs des autres domaines scientifiques. Les intervenants extérieurs assurent environ 6 % du volume des services. On compte 11 intervenants extérieurs sur le site de Metz pour 145 heures en équivalent travaux dirigés (ETD) et 19 intervenants extérieurs sur le site de Nancy pour 117 heures ETD. Sur le site de Nancy, les interventions des professionnels de l'aménagement se réduisent à 55 ETD.</p>

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Comme on peut s'y attendre, l'origine des étudiants est essentiellement régionale, le bassin de recrutement étant plus étroit, mais plus ouvert sur l'étranger pour le site de Metz que pour le site de Nancy. Les étudiants inscrits (198 en 2015) proviennent pour 80 % des départements de la région, pour 10 % environ des autres départements français. Si l'on note environ 10 % d'étudiants étrangers (11 à 26 % pour le site de Metz), les étudiants allemands sont peu nombreux.

Les effectifs sont dans l'ensemble stables depuis 2009. Ils se répartissent à 60 % sur le site de Nancy et à 40 % sur celui de Metz. En L1, les étudiants sont surtout des néo-bacheliers, issus d'un baccalauréat général, notamment de la section économique et social (ES). Les effectifs assez importants (pour cette formation) varient entre 173 et 212 et semblent liés, en partie, à une promotion dynamique de la discipline (blogs, page Facebook, journées portes ouvertes, interventions au sein des lycées).

Les taux de réussite sont supérieurs à la moyenne, oscillant entre 70 et 84 % des étudiants présents aux examens (et environ 66 % des inscrits à la formation). Le taux de réussite progresse de la première (59 à 84 %) à la troisième année (93 à 100 %) du diplôme, ainsi que sur les cinq dernières années d'ouverture de la formation (min 70 % - max 84 %).

Si l'insertion professionnelle est réduite, cela est dû au fait que plus de 90 % des étudiants de L3 se dirigent vers un master, soit pour s'inscrire à un concours de l'enseignement (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré - CAPES, Agrégation), soit pour poursuivre une spécialisation en aménagement.

Place de la recherche

Les enseignements s'appuient sur les spécialités des enseignants-chercheurs rattachés au Centre d'étude et de recherche en géographie de l'aménagement des paysages et de l'environnement/Laboratoire d'observation des territoires (laboratoire CERGAPE/LOTERR), résultant de la fusion des deux laboratoires des sites de Nancy et de Metz. Cela s'accompagne d'une offre de stages et de participations à des enquêtes ainsi qu'à divers projets tuteurés. À cela s'ajoutent des sorties sur le terrain et des voyages d'études (notamment à l'étranger).

En troisième année, les étudiants bénéficient d'une sensibilisation à la recherche. Ils sont invités à assister aux colloques, aux séminaires et aux journées d'études organisés par le laboratoire. Ils sont également invités à assister aux événements de vulgarisation scientifique comme les cafés géographiques ou le festival de la géographie de Saint-Dié-des-Vosges. Les journées d'étude et les colloques sont cependant peu fréquentés par les étudiants de licence, faute d'une information suffisante sur ces événements.

Par ailleurs, il ne semble pas y avoir d'UE spécifique à l'initiation à la recherche.

Place de la professionnalisation

La préprofessionnalisation de la licence est clairement en lien avec les objectifs de la formation et les débouchés professionnels.

Elle s'exprime pour l'essentiel dans les contenus des enseignements fondamentaux, méthodologiques et techniques qui correspondent aux attentes du référentiel d'emploi précisément répertoriées dans la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Elle se lit également dans la part de la formation réservée aux travaux personnels ou collectifs des étudiants, encadrés par les enseignants-chercheurs, et donnant lieu à évaluation.

La préprofessionnalisation de la licence débute avec des enseignements de méthodologie et de techniques propres à la discipline dès la L1 avant de s'étoffer en L2, puis en L3. Même si la formation tend à préparer les étudiants à des métiers professionnels multiples, elle est cependant surtout orientée vers les concours d'enseignement avec le parcours *GHE* et vers l'aménagement et l'environnement avec le parcours *MAE*. Elle se veut réactive face à l'évolution du marché de l'emploi.

On notera aussi l'offre de cours d'informatique préparant au certificat informatique et internet (C2i), le projet professionnel personnel (PPP) en L1, L2 et L3, et l'étude obligatoire d'une langue vivante chaque semestre. Sans oublier l'intervention de professionnels extérieurs non-enseignants dans certaines UE et la possibilité pour les étudiants d'effectuer un stage.

Place des projets et des stages
<p>La réalisation d'un stage ou d'une première expérience professionnalisante se fait durant l'année de L3 (surtout dans le parcours <i>MAE</i>) sous forme soit d'un projet collectif (par exemple : « Waves ») soit de projets tuteurés. La réalisation de projets par les étudiants est intégrée à la maquette, mais la place du stage préprofessionnel est globalement réduite. Pour le parcours <i>GHE</i>, la modalité de stage est établie par le rectorat et prend la forme d'une semaine de stage d'observation dans un établissement scolaire, évalué par une unité d'enseignement. Pour le parcours <i>MAE</i>, deux modalités principales de projets et de stage sont possibles : soit la réalisation d'études de cas sous la forme de projets tuteurés (en petits groupes et/ou individuels) ou de la participation à des contrats de recherche, soit la réalisation d'un stage individuel dans un organisme d'accueil en lien avec le projet professionnel et sous la conduite d'un tuteur de stage. Le stage est évalué par une présentation orale. Le stage n'est pas obligatoire et se fait à l'initiative de l'étudiant, mais il remplace les études de cas du second semestre. L'appui du Bureau d'aide à l'insertion professionnelle n'est pas mentionné.</p>
Place de l'international
<p>L'ouverture à l'international s'apprécie à la place de l'enseignement des langues étrangères à tous les niveaux de la licence (passant de 12 à 24 heures de travaux dirigés du semestre 3 au semestre 6), à la présence d'enseignements de la géographie en anglais (ce qui est rare), à la possibilité de suivre une partie du cursus en échange ERASMUS ou CREPUQ (avec le Canada) et surtout à la double diplomation du <i>Parcours franco-allemand</i>. On peut néanmoins s'interroger sur la pertinence de proposer des cours de géographie en anglais en première année, et de ne développer l'enseignement à proprement parler des langues étrangères qu'ensuite. L'équipe prévoit dans l'avenir la mise en place d'une année de césure permettant de favoriser d'autres formes de mobilité. Cependant, le dossier n'indique pas le niveau des enseignements et des acquis dans les cours de langue. Il n'indique pas non plus les conventions ERASMUS. Les enseignements de géographie en anglais supposent des prérequis que les étudiants n'ont pas nécessairement en première année de licence. L'ouverture à l'international est essentiellement centrée sur le <i>Parcours franco-allemand</i> (Metz, Sarrebruck). Il faut cependant noter que ce dernier s'achève, l'Université de La Sarre se retirant, et qu'il faut désormais trouver un nouveau partenaire allemand. Peu d'étudiants étrangers suivent la formation (hormis dans le double cursus franco-allemand). Mais il reste à trouver un nouveau partenaire pour ce dernier cursus.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Grâce à diverses opérations visant à promouvoir la formation, la licence a un recrutement satisfaisant pour la discipline. Les étudiants inscrits proviennent essentiellement des baccalauréats des filières générales, surtout ES. Comme dispositif d'aide à la réussite, la formation peut compter sur la mise en place d'un tutorat disciplinaire assuré par des étudiants de L3 ou de première année de master (M1), les associations d'étudiants et surtout la participation des responsables de la licence, qui peuvent répondre aux diverses difficultés rencontrées par les étudiants. Il est indiqué que les enseignants-chercheurs sont associés à ce dispositif sans que les modalités pratiques ne soient précisées. Le <i>Parcours franco-allemand</i> propose des enseignements renforcés de l'allemand. La formation permet une réorientation, mais qui demeure très modeste et qui touche surtout les élèves des classes préparatoires. Les "réorientés" ont aussi la possibilité d'une mise à niveau dans certains domaines grâce à la mise en place d'une unité dite de remédiation. Une commission pédagogique examine au cas par cas les demandes d'intégration et délivre des validations d'acquis. Il existe aussi des passerelles, notamment vers des licences pros.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'enseignement se fait exclusivement en présentiel, il est soumis au contrôle continu (CC), à l'exception des étudiants salariés ou ayant des contraintes particulières. Le dossier mentionne la pratique des ateliers tuteurés en lien avec les attentes des employeurs et la pratique de la classe inversée dans certains cours de travaux dirigés. Excursions de terrain et voyages d'études font partie des pratiques spécifiques de la discipline. La possibilité de la démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est pas mentionnée. Le numérique est adapté à la spécificité de la formation. Il est prévu des enseignements de C2I, dès la L1. En L2 et L3, ont été mis en place des enseignements plus spécifiques : cartographie (système d'information géographique - SIG), gestion de données géographiques. Pour ce faire, il existe une salle informatique équipée destinée prioritairement à la formation.</p>

Evaluation des étudiants
<p>Après une année d'expérimentation (2013/14), l'équipe pédagogique a opté pour le contrôle continu intégral (CCI) mais celui-ci n'a pu être maintenu car, d'une part, les autres disciplines, notamment l'histoire, ont maintenu des modalités d'évaluation classiques : contrôle continu (CC) et contrôle terminal (CT) ; et d'autre part, ont surgi des problèmes de gestion des étudiants. Actuellement le CC, avec deux évaluations minimum par semestre, se fait pendant les semaines de cours et la session de rattrapage a été rétablie.</p> <p>Les étudiants salariés disposent, eux, d'un examen terminal.</p> <p>Les deux sites organisent des commissions préparatoires avant la tenue des jurys à la fin de chaque semestre.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Dans le cadre d'un dispositif mis en œuvre au niveau de l'Université de Lorraine, l'équipe pédagogique de la licence a développé une véritable réflexion autour de l'approche par compétences afin de renforcer le contenu et les méthodes d'enseignement en lien avec les objectifs de formation et leur adéquation avec les attendus de professionnalisation.</p> <p>Grâce notamment aux retours d'expériences, un tableau de compétences a été réalisé pour toutes les unités d'enseignement du diplôme.</p>
Suivi des diplômés
<p>Ces informations sont collectées par un service central de l'Université qui obtient des taux élevés de réponse pour cette formation (entre 88 et 95 %).</p> <p>La collecte des données est annuelle et ventile les étudiants en trois catégories principales : poursuite d'études, préparation de concours, vie active.</p> <p>Trois fiches sont présentées, deux fiches de site et une fiche de synthèse.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Il existe, dans le cadre du collegium sciences humaines et sociales (SHS), un conseil de perfectionnement commun aux licences du domaine de formation, composé d'enseignants-chercheurs, de représentants étudiants, de professionnels extérieurs et de personnels administratifs. Les résultats des enquêtes par questionnaires font l'objet d'analyses présentées dans un compte-rendu.</p> <p>Les géographes ont complété ce dispositif par un pré-conseil de leur propre formation qui se réunit à l'occasion de la tenue des jurys d'examen. Il se compose des responsables de licence, de représentants des étudiants des deux sites, des professionnels extérieurs, des services de la scolarité et de l'orientation. Il y a donc un conseil de perfectionnement au niveau de la géographie.</p> <p>Les procédures d'autoévaluation sont récentes, semblent bien fonctionner. Elles ont permis de corriger les offres de la formation, un rééquilibrage du travail étudiant et un ajustement, dans les domaines où cela se révélait nécessaire. Il est par exemple demandé plus d'enseignements de mise en situation en troisième année, une harmonisation des attentes pédagogiques entre les UE, un retour sur le contenu des interventions des professionnels extérieurs.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Les remarques faites lors de la précédente évaluation ont été, pour la plupart (suivi des étudiants, place des stages, nombre d'intervenants dans le parcours *MAE*), prises en compte.
- La formation envisage la discipline géographique dans sa globalité et dans sa diversité.
- La progression des enseignements est cohérente, intégrant les connaissances et les outils propres à la discipline et facilitant les passerelles et la réorientation des étudiants.
- L'équipe pédagogique a développé une réflexion autour de l'approche par compétences, met en œuvre des pratiques pédagogiques innovantes et s'implique en totalité dans la formation.
- La formation est attractive et les taux de réussite sont supérieurs à la moyenne nationale.
- Le *Parcours franco-allemand* s'insère de manière originale dans l'offre nationale de formation.

Points faibles :

- Les projets tuteurés sont valorisés mais le stage individuel de préprofessionnalisation occupe une place marginale.
- Les enseignements de géographie en anglais dispensés en première année ne semblent pas en cohérence avec les prérequis des étudiants.
- Les liens avec le monde socio-économique paraissent un peu ténus au regard des objectifs de la formation.
- Le partenariat avec l'Université de La Sarre prend fin en 2018 sans qu'un relais ne soit évoqué.

Avis global et recommandations :

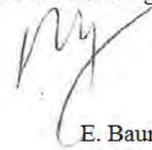
La structure de la formation est cohérente sur le plan disciplinaire. La réflexion de l'équipe sur les dispositifs pédagogiques est approfondie, mais il serait possible :

- de rééquilibrer les modalités de contrôle des connaissances (réintroduire le contrôle terminal ; concevoir le contrôle continu de manière souple et adaptée au contenu de chacune des unités d'enseignement) ;
- de repositionner les enseignements de géographie en anglais plus tard dans le cursus, en troisième année par exemple ;
- d'approfondir les liens avec le monde socio-économique afin de systématiser la pratique du stage individuel dans le parcours Métiers de l'aménagement et de l'environnement.

Observations de l'établissement

Pas d'observations

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner